

La ville de Metz va tester les arbres antipollution

by Les Echos - lundi, mars 16, 2020

<http://correspondances.fr/la-ville-de-metz-va-tester-les-arbres-antipollution/>

C'est le premier essai grandeur nature dans le cadre d'une étude européenne sur l'adaptation des arbres urbains au réchauffement climatique. Menée par le Cerema Est en partenariat avec la ville de Metz et Metz Métropole, elle intéresse d'ores et déjà les villes de Paris, Strasbourg ou Lyon, qui pourraient rejoindre la deuxième phase de cette expérimentation.

Ce printemps, le service des espaces verts de la ville de Metz plantera une vingtaine de capteurs sur un quadrilatère de 2.000 mètres carrés, situé à l'intersection de deux boulevards très fréquentés du quartier de Borny.

Simultanément, ces instruments mesureront le taux de dioxyde d'azote, de particules fines, de métaux lourds et d'hydrocarbures dans un espace témoin et dans la zone où prendront racine, en novembre 2020, cent arbres et arbustes choisis pour leurs capacités dépolluantes. Plantés en rideau le long d'une rangée d'immeubles pour filtrer le vent, ces arbres pourraient réduire de 50 % les émissions toxiques générées par la circulation.

Aux classiques tilleuls à grandes feuilles et pins sylvestres s'ajouteront des micocouliers ou des catalpas, plus fréquents dans le sud de la France . Les plants mesureront déjà 20 centimètres de diamètre, tant pour renforcer leurs chances de survie que pour gagner de précieuses années d'observation.

Un outil extrapolable

Les données recueillies à Borny seront scrutées au-delà de la métropole messine. Cette petite futaie urbaine constitue un premier essai grandeur nature de l'étude Sésame (Services écosystémiques rendus par les arbres modulés selon l'essence), publiée fin 2019 par le Cerema Est. Première étude européenne sur l'adaptation des arbres urbains au réchauffement climatique, cette analyse, menée en partenariat avec la ville de Metz et Metz Métropole, intéresse d'ores et déjà les villes de Paris, Strasbourg ou Lyon, qui pourraient rejoindre la deuxième phase de l'étude.

Pour l'heure, le Cerema a inventorié 85 espèces d'arbres pour les classer en fonction de leurs capacités dépolluantes ou rafraîchissantes, leur contribution à la biodiversité ou leur intérêt paysager. La deuxième phase intégrera d'autres caractéristiques, telles la résistance anti-incendie, la phytoremédiation ou le potentiel nutritif des arbres. Extrapolable à toutes les collectivités, cette méthodologie s'adresse aussi aux paysagistes, aux urbanistes, aux promoteurs et aux particuliers.